

Présentation des comptes de la paroisse – Année 2022

Le Conseil Paroissial aux Affaires Economiques (CPAE) est composé de paroissiens bénévoles. Il est au service du Groupement Paroissial pour gérer les différents aspects matériels :

- Le comptage des quêtes et des offrandes pour les cierges, l'organisation du denier, la comptabilité ;
- Le suivi des salariés laïcs ;
- La maintenance, l'entretien des bâtiments et les travaux (lieux de cultes qui nous appartiennent, salles paroissiales et des lieux de vie des prêtres) ;
- L'étude, le suivi des projets d'évolution et d'investissements ;
- Le financement des projets pastoraux.

Plusieurs choses ont rythmé l'année 2022, notamment le retour à la normale dans nos églises suite aux confinements successifs. Nous avons notamment vu les recettes revenir au niveau de 2019 soit avant COVID (excepté les dons qui ont fortement augmenté et la marge sur les ventes de cierges qui a baissé du fait de l'augmentation significative du prix de la cire).

En ce qui concerne les dépenses, elles sont au même niveau que les années précédentes à l'exception des coûts de gaz qui ont plus que doublé pour passer à près de 33 000 euros. Comme beaucoup de paroisses, nous avons réussi à contenir les coûts du gaz en réduisant nos consommations de chauffage dans les différents lieux de cultes, dans les salles paroissiales et les lieux de vie des prêtres. Un grand Merci pour avoir bravé les messes et célébrations moins chauffées.

Les charges salariales ont légèrement augmenté par l'arrivée d'une comptable professionnelle (à temps partagé avec les autres paroisses du Doyenné).

Nous nous félicitons d'avoir pu, cette année, engager des dépenses plus importantes pour des actions pastorales : les camps d'hiver et d'été par exemple en aidant financièrement des jeunes à y participer.

Pour résumer, nous avons une année fiscale qui est légèrement excédentaire.

Voici un tableau récapitulatif pour l'année 2022 :

RECETTES

QUETES	120 683
CASUEL (baptême, mariage, obsèques)	61 674
CIERGES	29 336
DONS	15 414
DIVERS	7 409
TOTAL	234 516 €

CHARGES

FRAIS GENERAUX ET FLUIDES	-64 280
SALAIRES	-112 729
ENTRETIEN	-23 555
ACTIONS PASTORALES ET LITURGIE	-19 406
DIVERS	-9 638
TOTAL	-229 608 €

EXCEDENT D'EXPLOITATION

4 908 €

Un certain nombre de gros travaux et investissements (projets pastoraux et évolutions) ont été menés à bien en 2022 : l'achat de bancs supplémentaires à la collégiale, l'installation du système de télédiffusion des célébrations sur les écrans et sur Internet, l'introduction des paniers connectés pour la quête, l'espace famille dans la chapelle des anges de la collégiale.

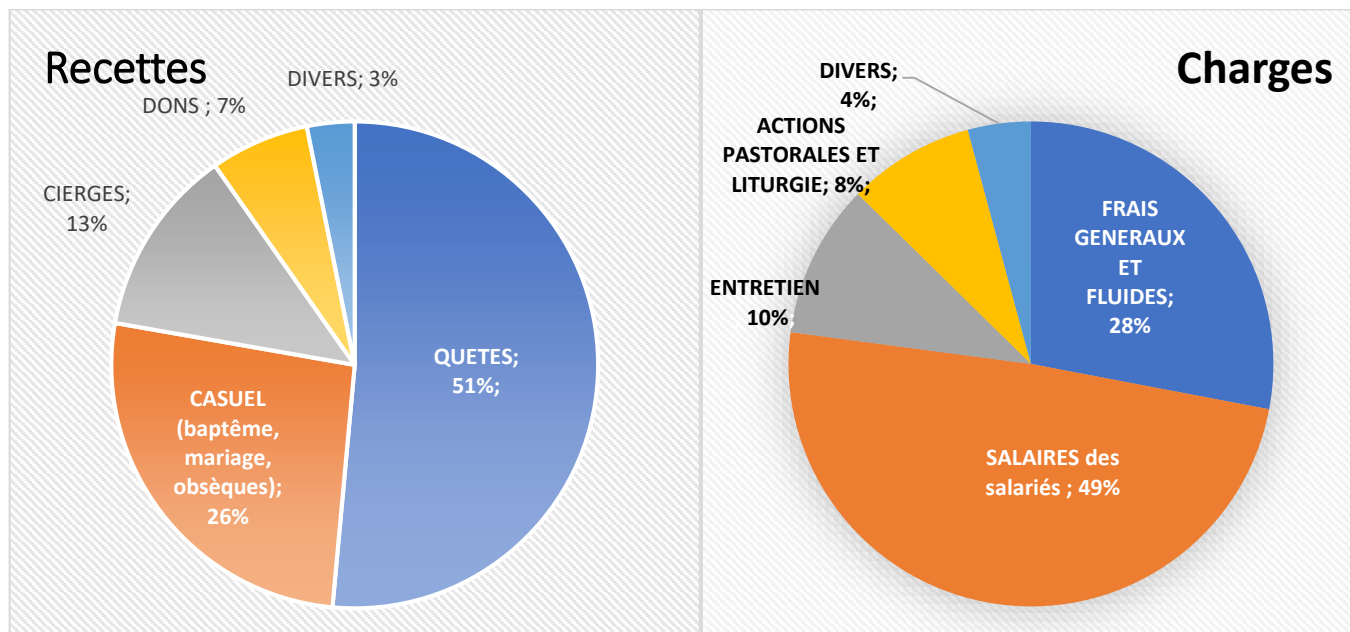
Les gros travaux de l'Eglise Saint Louis de Beauregard ont été achevés, il s'agit de la salle paroissiale, de la kitchenette du chauffage, de l'électricité, de l'isolation des salles de réunion et de la chapelle. Enfin les travaux concernant le cloisonnement de la sacristie et de l'espace réservé aux servants d'autel ont également été livrés.

Ces investissements et travaux ont été financés par les souscriptions lancées à cet effet, par un gros soutien du diocèse, et par la trésorerie du Groupement paroissial. Les montants s'élèvent à :

GROS TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS	-50 430
SOLDE TRAVAUX ST LOUIS BEAUREGARD	-55 000

Présentation des comptes de la paroisse – Année 2022

Nous continuons bien entendu nos réunions avec les agents des mairies de Poissy, Villennes et Médan pour l'entretien des lieux de cultes.



Pour 2023 compte-tenu des incertitudes liées aux coûts des énergies il a été décidé de ne pas entreprendre de gros travaux et de les reporter sur 2024 et 2025.

Nous tenons à vous remercier de votre générosité toujours renouvelée. Pour rappel, notre paroisse paie les traitements de nos prêtres et les salaires des 6 personnes laïques salariées pour la plupart à temps partiel mais le denier de l'Eglise permet de payer les charges sociales de nos prêtres et de financer en partie les gros travaux et les gros investissements des locaux du Groupement paroissial.

La paroisse ne reçoit aucune subvention et nous vous encourageons à donner régulièrement en fonction de vos moyens. Pour ceux qui le font déjà, merci. Continuez et appelez ceux qui ne le font pas encore.

Il ne faut pas relâcher nos efforts car il faut continuer à couvrir les coûts de fonctionnement du Groupement paroissial et dégager les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la pastorale et de l'évangélisation

Soyez assurés que nous nous efforçons de gérer au mieux l'argent que vous nous confiez pour toujours aider à la rencontre avec le Christ.

Continuons à donner dans un esprit de responsabilité à hauteur de ce que nous pouvons. Soyons tous acteurs de notre Groupement Paroissial !

Et merci de continuer vos prières qui nous soutiennent dans nos missions.

L'équipe du CPAE de Poissy Villennes Médan